

Zahra Abakar Souleymane (TCHAD) Présentation de la session 3

Le rapport sur le développement durable en Afrique indique l'ODD 16 qui correspond à l'aspiration 3 de l'agenda 2063, présente un défi unique en termes de disponibilité des données. L'une des principales difficultés réside dans la nature de bon nombre des cibles de cet objectif, telles que la réduction de la violence, la garantie de l'accès du public à l'information et la protection des libertés fondamentales. Ces aspects sont intrinsèquement difficiles à mesurer et les données existantes sont souvent fragmentées et incohérentes d'un pays ou d'une région à l'autre. En outre, la nature sensible des données relatives à la justice et aux institutions fortes peut conduire à une sous-déclaration ou à une réticence des gouvernements à partager l'information. Ce manque de données complètes et fiables entrave la capacité à évaluer avec précision les progrès et à mettre en œuvre des politiques susceptibles de répondre aux problèmes que l'ODD 16 vise à résoudre. En outre, la nécessité de ventiler les données pour tenir compte des expériences des groupes marginalisés ajoute une nouvelle couche de complexité, rendant difficile l'établissement d'un tableau complet de la situation mondiale en matière de paix, de justice et d'institutions solides.

Pour accélérer l'accomplissement de l'Objectif 16 ainsi que des objectifs associés de l'Agenda 2063, il est recommandé aux pays africains d'entreprendre les actions suivantes :

- **Renforcer les cadres juridiques :** Les gouvernements doivent renforcer les cadres juridiques pour protéger les droits de l'homme, promouvoir l'état de droit et garantir un accès égal à la justice pour tous les citoyens. Cela comprend l'adoption et l'application de lois visant à protéger les groupes marginalisés, à prévenir la discrimination et à traiter des problèmes tels que la corruption et l'impunité.
- **Promouvoir la bonne gouvernance :** La bonne gouvernance est un pilier essentiel pour édifier des institutions efficaces et responsables. Les politiques doivent mettre l'accent sur la promotion de la transparence, de la responsabilité et de la participation dans les processus décisionnels à tous les échelons gouvernementaux. Cela peut impliquer la mise en place de mesures anti-corruption, l'amélioration de l'efficacité du secteur public et l'optimisation de la prestation de services publics.
- **Investir dans la Prévention des Conflits et la Consolidation de la Paix :** Donner la priorité aux efforts visant à promouvoir la paix et à prévenir les conflits. Cela inclut l'investissement dans des stratégies de prévention des conflits, le soutien aux initiatives de consolidation de la paix et l'adresse des causes profondes de la violence et de l'instabilité. La programmation du développement sensible aux conflits peut contribuer à atténuer les risques de conflit et à promouvoir la paix durable.

- **Favoriser des sociétés inclusives** : Les politiques doivent chercher à promouvoir des sociétés inclusives où chaque individu, quel que soit son origine ou son identité, jouit de l'égalité des droits et des opportunités. Cela implique de promouvoir la cohésion sociale, la tolérance et le respect de la diversité, ainsi que d'aborder les causes sous-jacentes de l'exclusion sociale et de l'inégalité.
- **Autonomiser les groupes marginalisés** : Une attention particulière doit être accordée à l'autonomisation des groupes marginalisés et vulnérables, y compris les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les réfugiés. Les politiques doivent promouvoir leur participation aux processus décisionnels, aborder les obstacles auxquels ils sont confrontés dans l'accès à la justice et aux services, et garantir que leurs droits soient protégés et respectés.
- **Renforcer les capacités et la collaboration** : Renforcer les capacités des institutions et favoriser la collaboration entre les agences gouvernementales, les organisations de la société civile et d'autres acteurs est crucial pour atteindre l'ODD 16. Cela inclut l'investissement dans des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les fonctionnaires gouvernementaux, la promotion de partenariats multi-acteurs et l'utilisation de la technologie et de l'innovation pour améliorer l'efficacité institutionnelle et la prestation de services.

Pour le mon pays le Tchad, son adhésion aux agendas 2030 et 2063 ODD a contribué à booster sa transformation structurelle et améliorer les conditions de vie de sa population. Cette volonté politique des plus hautes autorités du pays à mettre en œuvre efficacement les ODD, s'est concrétisée par la vision 2030 le Tchad que nous volons qui intègre au nombre des priorités des Plans Nationaux de Développement (PND) et des politiques sectorielles dans tous les domaines de développement décrits dans les 2 agendas. Les défis auxquels mon pays a fait face ses 5 dernières années comparés aux efforts et aux réalisations faites par le gouvernement pour assurer la paix, la sécurité et l'amélioration des conditions de vie des populations, démontrent incontestablement la volonté du gouvernement à œuvrer pour atteindre le développement durable. En effet , en plein relèvement post Covid 19, le Tchad a fait face à la disparition brusque du Marechal IDI en 2021, aux conséquences des changements climatiques entrainant des inondations dans 19 provinces sur les 23 que comptent le pays en 2022 et l'afflux massifs des réfugiés fuyant la guerre au Soudan en 2023 et des inondations cette année encore en 2024. Malgré tous ses défis majeures ces mêmes 5 dernières années, le pays a fait d'énormes progrès tant sur le renforcement du mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre des Agendas 2030 et 2063 :

1. En matière de Suivi et Evaluation de la mise en œuvre des agendas pour le développement ; le pays a mis en place un dispositif qui permanent sous la coupe du Ministère des finances, du budget de l'économie et du plan. Il s'agit de la création de Direction générale du Suivi des Agendas pour le Développement, la cellule ODD de l'institut national de la statistique et des études démographiques, la Cellule permanente de suivi du mécanisme du développement rural, le comité technique interministériel et multisectoriel en charge d'élaboration des rapports de suivi des progrès. Le Tchad est entrain de finaliser l'élaboration de sa stratégie Nationale de Suivi et Evaluation avec l'appui des Nations Unies.

Grace à ce dispositif et avec l'appui des Nations Unies et de l'Union africaine, le pays a élaboré 3 Examens nationaux volontaires, le rapport de suivi du 1^{er} plan décennal de l'agenda 2063 et les consultations nationales pour le 2^{ème} plan décennal ; et des rapports nationaux sur le suivi de la mise en œuvre des ODD et des PND. La formation continue des agents de l'Etat en Gestion Axée sur les Résultats est aussi réalisée.

2. En matière de bonne gouvernance et de consolidation de la paix et justice sociale, le pays a fait preuve de maturité en assurant :
 - Une Transition politique apaisée depuis l'accord de Doha (43 groupes armées) et les deux accords de Kinshasa ont été signés et dont les responsables participent aujourd'hui à la gestion de la chose publique dans toute les institutions de la République ;
 - L'organisation du dialogue national inclusif et souverain (avec + 1500 personnes dans les 23 provinces et les grandes chancelleries comprenant toutes les couches et parties prenantes du pays) pour décider ensemble de l'avenir du pays ;
 - L'adoption de la constitution, par referendum le 17 décembre 2023 ;
 - Le retour à l'ordre constitutionnel avec la récente élection du PR de la République son Excellence M. Mahamat Déby Itno le 6 mai 2024, avec 61% du soufrage ;
 - Les élections législatives et municipales qui sont entrain d'être préparés et organisées avant la fin de cette année.
 - Une stratégie nationale de consolidation de la paix est en cours de finalisation avec une analyse des dynamiques des conflits déjà élaboré.

- Une ordonnance signée par le chef de l'Etat qui accorde un quota minimum de 30% de tous les postes électifs et nominations aux femmes, le Secrétaire Générale du Gouvernement est une femme et veille au respect de ce cota
- La création d'une autorité indépendante de lutte contre la corruption,
- Mise en place des programmes filets sociaux pour le ciblage des personnes démunies ;
- Subvention des engrais, tracteurs, aliments pour bétails, etc.
- Construction des écoles, des hôpitaux, recrutement des médecins, des enseignants et l'accès à l'eau potable ;
- Réinsertion sociaux économiques des jeunes à travers le financement des projets (50 000 emplois décents) ;
- Création de l'agence nationale de volontariat qui a recruté plus de 10 000 volontaires dans différents domaines ; etc.

En recommandations, nous suggérons l'accompagnement pointu et permanent des grandes institutions internationales tels que les Nations Unies, l'Union Africaine, la BM etc, afin d'aider les pays à élaborer des stratégies nationales de suivi et évaluation alignées sur les principes du CEPA et de tous les engagements mondiaux en vigueur et de les appuyer à les mettre en œuvre, à mon avis en tant que technicienne, le suivi et évaluation devrait être le 18 ODD. je me rappelle de l'histoire d'une sœur tchadienne qui travaillait à la BM à Washington qui a changé totalement sa trajectoire professionnelle après avoir lu un rapport de la BM qui dit qu'il suffit d'éduquer deux générations de filles pour sortir un pays de la pauvreté, cette dame aujourd'hui a dédié sa vie pour alphabétiser les femmes dans sa région d'origine. Le pouvoir des données est réel.